

COMMUNIQUE DE PRESSE

22 juillet 2024

Dans la continuité des décisions prises ces deux dernières années, les écoles de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises de Management (CDEFM) prennent des mesures en faveur des étudiants et de la défense de leur modèle d'excellence.

Les écoles poursuivent, pour la troisième année consécutive, leur soutien au modèle d'excellence des classes préparatoires, qui a bénéficié à la rentrée 2024 d'une augmentation du nombre d'inscrits. Elles s'engagent à limiter l'augmentation du nombre de places ouvertes pour leurs établissements à 15 maximum pour les concours BCE et Ecricome 2025 (concours ECG).

Concernant les concours des Admissions Sur Titre 2025, les membres de la CDEFM communiqueront les résultats aux étudiants selon des échéances communes afin de leur permettre de choisir sereinement leur école.

- Embargo sur les résultats des concours et/ou études de dossiers du 11 janvier 2025 au 10 février 2025
- Publication des admissions le mardi 11 février 2025, date commune pour tous
- Affectations, inscriptions et demandes d'acompte à compter du mercredi 12 février 2025

- Embargo sur les résultats des concours et/ou études de dossiers du 10 mai 2025 au 9 juin 2025
- Publication des admissions le mardi 10 juin 2025, date commune pour tous
- Affectations, inscriptions et demandes d'acompte à compter du mercredi 11 juin 2025

En dehors de ces périodes, les écoles pourront communiquer leurs résultats aux étudiants au fil de l'eau.

Ces décisions marquent la volonté collective des Grandes écoles de management françaises de continuer à soutenir, ensemble, un modèle d'excellence au profit des étudiantes et des étudiants.

A propos de la CDEFM

Créée en mars 2021 par six écoles (Audencia, Edhec, ESCP, ESSEC, HEC et SKEMA), la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises de Management (CDEFM) regroupe 37 des plus grandes écoles de management françaises, toutes reconnues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et délivrant au moins un diplôme valant grade de master.

Sa mission première est d'être leur porte-parole auprès de l'État, de l'Union Européenne, des associations d'étudiants et d'employeurs, des organismes d'accréditation nationaux et internationaux et des autres instances internationales compétentes en matière d'enseignement et de recherche.

La CDEFM a également pour mission de réaliser des actions ou démarches pédagogiques, de recherche ou de conseil en matière d'enseignement et de recherche. Elle a la responsabilité de représenter les intérêts communs des établissements et écoles délivrant des diplômes de management reconnus par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Ecoles membres de la CDEFM : Audencia - Brest Business School - Burgundy School of Business - EBS Paris - EDC Paris Business School - Edhec Business School - EM Normandie - EM Strasbourg Business School - EMLV - Emlyon business school - ESC Clermont - ESC Pau Business School - ESCE - ESCP Business School - ESDES - ESSCA - ESSEC Business School - Grenoble Ecole de Management - HEC Paris – ICD - ICN Business School - IESEG School of Management - INSEEC - Institut Mines-Telecom Business School – IPAG - ISC Business School - ISG - ISTEK - Kedge BS - Excelia Business School - Montpellier Business School - Neoma Business School - Paris School of Business - Rennes School of Business - SCBS - SKEMA Business School – TBS

Contact presse : Françoise Grot francoise.grot@cdefm.fr (06 22 39 76 65)